

# **Compte-Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 28 janvier 2021**

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Claude GARNERET, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Séverine VOIDEY, Annie ANDRE, Jean-Claude RONDOT, Olivier SOREZ, Sophie LEPARLIER, Jean-Luc DORNIER

Secrétaire de séance : Jacqueline JEANNENOT

## **1) Approbation des compte-rendu du 03 décembre 2020**

Accord à l'unanimité des membres présents.

## **2) Délibération n° 01/2021 : Ouverture de crédits**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la nécessité d'ouvrir des crédits au chapitre 21 pour permettre à la commune de régler les factures avant le vote du budget 2021.

En vertu de l'article L.1612-1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'Investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

### **Chapitre 21 : immobilisations corporelles**

<b>Dépenses inscrites au Budget 2020</b>	<b>Ouverture des crédits 2021 égal ou inférieur à 25% du montant du Budget Primitif 2020</b>
Compte 21318 508 086,88 €	79 000,00 €

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre.

**Voix POUR : 11**

**Voix CONTRE : 0**

**Abstention : 0**

### **Questions diverses :**

- a) Le Maire expose le projet d'une entreprise sur un terrain appartenant à Monsieur LAFFONT situé dans la zone artisanale. L'accès à ce nouveau bâtiment se ferait sur un terrain actuellement exploité par le GAEC DEBOUCHE.**

**Séance levée à 21h30**